

COMMUNIQUE DE PRESSE

Octobre 2009

Développer la prévention et l'éducation thérapeutique chez les personnes diabétiques : l'UGIM et le réseau « Paris Diabète » signent un partenariat

Deuxième groupe mutualiste français, l'UGIM (Union Groupe Initiatives Mutuelles) conforte sa démarche innovante en associant à une couverture complémentaire une offre de prévention à destination des personnes diabétiques résidant à Paris. Objectif : accompagner ses adhérents dans l'ensemble du parcours de soin et les encourager à une participation active de leur part pour améliorer leur état de santé.

Cette nouvelle convention active depuis mi-septembre permettra aux personnes protégées des mutuelles de l'UGIM souffrant de diabète de type 1 et 2, d'accéder aux services du réseau « Paris Diabète » qui propose :

- Un suivi coordonné par le médecin généraliste ou le diabétologue
- Un bilan podologique de diagnostic éducatif, quel que soit le grade du risque des pieds
- Un bilan et un suivi diététique individuel sur prescription du médecin traitant (trois à six consultations par an)
- Un suivi infirmier personnalisé
- Les conseils d'un pharmacien
- Des séances d'éducation thérapeutique de groupe, sous forme d'ateliers de groupe de patients.

En retour, l'UGIM ou ses mutuelles orienteront ses adhérents vers le réseau « Paris Diabète » et participeront à l'organisation des rencontres et des formations professionnelles du réseau.

Favoriser une prise en charge innovante basée sur la prévention et la participation active de ses adhérents

Les maladies chroniques constituent aujourd'hui le principal motif de recours au système de soins. Elles représentent tant un enjeu de santé qu'un enjeu économique pour les mutuelles.

En effet, un tiers des mutualistes touchés par ces maladies ne bénéficie pas du régime d'affection de longue durée. Les deux autres tiers ont un reste à charge qui est en moyenne 1,7 fois plus élevé que celui des autres.

Dans ce contexte, l'UGIM s'inscrit dans les orientations portées par la Mutualité Française et s'engage à proposer une offre globale de services pour la prise en charge des maladies chroniques. Cette orientation débute en premier lieu par la prise en charge du diabète, maladie chronique la plus importante en France.

Ainsi, en s'associant avec le réseau « Paris Diabète », l'UGIM propose à ses adhérents une véritable offre de prévention encadrée par des professionnels (podologues, diabétologues, diététiciens...) et un service de proximité capable d'intervenir à tous les stades de prévention de la maladie.

Par exemple, les ateliers d'éducation thérapeutique développés par le réseau permettront d'accompagner les personnes et de les aider à mieux vivre leur traitement en favorisant l'apprentissage, la proximité avec le corps médical et ainsi d'éviter les rechutes ou les complications. Les adhérents disposeront de conseils, de bilans podologiques et diététiques personnalisés, d'un suivi coordonné par le médecin ou le diabétologue, etc.

L'UGIM conforte son ambition d'associer complémentaire-santé et offres de prévention. Une offre qui s'articule aujourd'hui autour de plusieurs partenariats avec les professionnels de santé (réseau Morphée, ostéopathie...) dont le principe est l'orientation des adhérents dans le système de santé. Elle les encourage également à participer activement au maintien et à l'amélioration de leur propre santé.

Ce réseau est actuellement accessible aux adhérents parisiens. L'UGIM travaille actuellement à une éventuelle extension à l'ensemble du territoire.

[Le réseau « Paris Diabète »](#)

Le réseau « Paris Diabète » a été créé en se fondant sur un double constat :

- l'évolution préoccupante de cette maladie, qui nécessite une amélioration de sa prise en charge
- l'insuffisance de coordination des acteurs médicaux et paramédicaux

Le réseau « Paris Diabète » est composé de professionnels des secteurs libéraux et hospitaliers médicaux, paramédicaux et sociaux. Ce réseau est une structure expérimentale, financée sur une décision conjointe de l'ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation) et de l'URCAM (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie) Ile de France dont les objectifs sont notamment :

- Optimiser et rationaliser l'accès aux soins des personnes diabétiques (qualité, proximité)
- Décloisonner le système de santé
- Organiser une meilleure coordination du parcours de soin des personnes diabétiques
- Améliorer la prise en charge des patients dans la continuité, la cohérence, la globalité
- Accroître les compétences des acteurs
- Evaluer l'efficacité de cette nouvelle organisation des soins

[FOCUS SUR L'UGIM](#)

Créée en 2002, l'**UGIM (UNION GROUPE INITIATIVES MUTUELLES)** regroupe cinq mutuelles de la fonction publique qui partagent la même vision de la protection sociale et de l'engagement mutualiste :

- **INTÉRIALE** : Mutuelle du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
- **MCDEF** : Mutuelle Civile de la Défense
- **MGAS** : Mutuelle Générale des Affaires Sociales
- **MGEFI** : Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
- **MMJ** : Mutuelle du Ministère de la Justice

1,2 million de personnes protégées

[Contact presse : agence aXense](#)

Vivien Bénard – Tél : 01 42 46 28 66 – E-mail : v.benard@axense.fr

Groupe Initiatives Mutuelles – 56, rue de la Glacière 75013 Paris – www.groupegim.fr